

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Germinal, an VII.



Conditions de la capitulation de Civita-Vecchia. — Détails sur l'entrée des troupes françaises à Livourne. — Allarme des habitans du Tyrol. — Proclamation du général Bernadotte concernant les émigrés et les déportés qui se trouvent sur le territoire occupé par son armée. — Autre proclamation du même général à son armée. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

Rome, le 28 ventose.

Depuis la soumission de Civita-Vecchia, nous commençons à ne plus ressentir une aussi grande disette de subsistances, & les communications que nous avons maintenant par cette ville avec la république napolitaine, nous fait espérer qu'elle cessera bientôt tout à fait. La capitulation accordée aux habitans de Civita-Vecchia porte, qu'il y aura une amnistie générale, que la garde de la ville & de la forteresse sera faite en commun par les troupes françaises & les citoyens, & qu'il ne sera levé aucune contribution sur les habitans.

Les insurgés des autres départemens ont été battus partout. La ville de Rietti, bloquée & assiégée par les rebelles, a été délivrée par les Français. Un détachement de troupes françaises & romaines, a pris la ville de Stroncone, & taillé en pièces les révoltés qui s'y étoient fortifiés.

Gènes, le 5 germinal.

Le consul-général Belleville ayant appris que plusieurs anglais qui faisoient partie de l'équipage d'un bâtiment pris par un armateur français éprouvoient les plus grands besoins, leur a fait remettre une somme d'argent.

Livourne, le 7 germinal.

Les troupes françaises sont entrées ici, le 4 de ce mois, & ont pris possession de la ville et du port, après avoir désarmé toute la troupe toscane. L'arbre de la liberté a été planté, le 6, sur la place d'armes, & il y eut le soir illumination très-brillante.

Des ordres ont été donnés, le même jour, pour faire enlever, de tous les établissemens publics, les armes du grand-duc, & tous les signes de noblesse qui se trouvoient à l'extérieur des établissemens publics ou des maisons particulières.

Le général Miollis qui commande la place, a fait publier les ordres suivans :

« Il est ordonné, par le général des troupes françaises en garnison à Livourne, à tous les émigrés français qui peuvent se trouver ici, de quitter la ville et le port dans l'espace de vingt-quatre heures; et si dans le cours de deux jours, à compter de la date du présent ordre, ils n'ont pas obéi, ils encourront la peine portée par la législation française, et seront fusillés sur-le-champ. »

Signé, MIOILLIS.

« Le consul de la république française, à Livourne, fera mettre les scellés sur tous les magasins appartenant ici à l'Angleterre ou aux négocians anglais, et aux sujets de

l'empereur, du grand-seigneur, de l'empereur de Russie, du roi de Portugal, des puissances barbaresques, et enfin de tous les princes ou de tous les individus des états avec lesquels la république française est en guerre.

« On prendra les mesures nécessaires pour découvrir & faire restituer toutes les marchandises soumises à la disposition précédente, & qui pourroient se trouver chez des particuliers ou chez des négocians livournaï. Il sera accordé des gratifications à ceux qui faciliteront ces recherches. »

Livourne, 4 germinal, an 7.

Signé, MIOILLIS.

ALLEMAGNE.

Augsbourg, le 12 germinal.

L'allarme est depuis quelques jours dans le Tyrol. On a publié le 7, à Inspruck, une proclamation du gouverneur, dans laquelle il annonce que le Tyrol est en danger, que le corps de Laudon a été repoussé près de Taufers, & qu'il a perdu les positions de Finstermütz & de Martinsbruck. Il termine en invitant les habitans de divers districts à s'armer & à marcher pour défendre, de concert avec les troupes impériales, les passages des montagnes.

Manheim, le 15 germinal.

La 11^e. & la 66^e. demi-brigade, sous les ordres du général Darnaudat, sont arrivées ici. On attend encore d'autres troupes, tant d'infanterie que de cavalerie, qui paroissent destinées à renforcer l'armée du Danube.

Les travaux des fortifications de cette ville se poussent avec la plus grande activité.

Le général Bernadotte est parti hier matin pour faire la tournée des postes & visiter les ouvrages; il étoit de retour le soir. On a remarqué dans la revue passée avant-hier par ce général, que sa santé paroissoit singulièrement affoiblie des travaux d'organisation dont il est occupé jour & nuit.

On vient de publier ici les deux proclamations suivantes :

ARMÉE D'OBSERVATION.

Au quartier-général à Manheim,
le 10 germinal, an 7.

Le général en chef Bernadotte, instruit que des émigrés de la maison d'Autriche se répandent sur le territoire occupé par l'armée, pour y prêcher, de concert avec des émigrés français & des déportés, l'assassinat contre les républicains, ordonne :

Art. 1^{er}. Tout déporté ou émigré français, qui se trouvera habiter le territoire occupé par l'armée, est tenu de l'évacuer sitôt après la publication du présent, & de

se retirer vingt lieues au-delà des avant-postes français.

II. Passé le terme de vingt-quatre heures, tout émigré ou déporté qui sera trouvé dans l'arrondissement de l'armée, sera livré à un conseil de guerre pour être puni d'après les loix de la république.

III. Tout émigré ou déporté qui sera arrêté par les patrouilles à moins de vingt lieues des avant-postes de l'armée sera regardé comme espion de la maison d'Autriche, & traduit à un conseil de guerre.

IV. Les baillis, bourguemestres, chefs des monasteres, seigneurs, & autres privilégiés répondent sur leur vie & leurs biens de tout attroupement séditieux. Il leur est ordonné de faire arrêter & conduire au quartier-général tout agent de l'Autriche, de la Russie & de l'Angleterre qui seroit en lieu dans leurs communes.

V. Les baillis, bourguemestres, conseillers des régences, chefs de monasteres & seigneurs sont tenus de faire la déclaration au bureau de l'état-major, des dépôts d'armes ou munitions de guerre qui pourroient se trouver dans leurs arrondissemens, & ce dans les trois jours qui suivent la publication du présent.

VI. Toute par les individus dénommés en l'article 5 de faire ladite déclaration dans le terme fixé, ils seront arrêtés comme conspirateurs contre l'armée, traduits à un tribunal, & jugés conformément aux loix de la république.

VII. Le général en chef renouvelle l'assurance qu'il a déjà donnée aux paisibles habitans, du respect de leurs personnes, de leurs propriétés, de leurs habitudes, de leurs mœurs & de leurs religions.

Signé, BERNADOTTE.

Au quartier-général à Mannheim,
le 15 germinal an 7.

Soldats de la patrie,

Vous étiez, il y a deux ans, aux portes de Vienne; l'Autriche terrassée invoqua votre respect pour le sang des hommes; l'humanité seule pouvoit arrêter votre marche triomphante. Vous aviez assez fait pour votre gloire; vous n'avez pas assez fait pour le repos du monde. L'Autriche, frappée de vertige, a provoqué de nouveaux combats; une nouvelle coalition s'est formée; comme la première elle sera détruite. . . . Oui, le même sort l'attend. . . . Soldats! resaisissez vos armes; qu'à votre approche le paisible habitant ne soit point troublé; que la renommée de votre discipline vous précède & le retienne dans ses foyers. Vous connoissez les réglemens militaires, & les châtimens réservés à ceux qui les enfreignent. Le soldat français ne fait plus, comme autrefois, la guerre aux nations; vous le savez, tous les peuples sont frères. Vous ne combattez plus pour quelques hommes, mais pour la liberté du peuple français. Amis, que cette idée vous soutienne dans vos fatigues. Elevez vos ames à la hauteur de vos destinées; les généraux qui vous guident sont sortis de vos rangs. Soldats! soyons dignes de notre mission sublime; respect à l'indépendance des gouvernemens nos amis; amitié au peuple germain.

Signé, BERNADOTTE.

Rastadt, le 16 germinal.

La députation de l'Empire a reçu de Ratisbonne la réponse de la diète, relativement au renvoi du cit. Bacher de cette ville par l'archiduc Charles, & s'est assemblée hier pour la communiquer aux ministres français. Cette communication devoit être faite par une note particulière qu'on attendoit aujourd'hui; mais elle n'a pas paru. On croit qu'elle a été faite verbalement.

La réponse porte en substance qu'elle ne pouvoit pas résister aux ordres d'un général qui avoit plus de 100 mille hommes sous son commandement, & qu'ainsi on ne sauroit lui attribuer un renvoi qui lui est étranger.

Les ministres français ici semblent tout prêts à partir et se décideront sans doute d'après les circonstances. On recommence à douter que le congrès puisse durer encore long tems; mais c'est, pour ainsi dire, un flux & un reflux d'opinions auxquels nous sommes à présent faits. Tout dépendra sans doute des événemens de la guerre, sur lesquels il nous arrive des rapports assez contradictoires.

Au quartier-général de S. A. R. l'archiduc Charles, de Guisengen, le 3 avril 1799.

Les avant-postes de l'armée s'étendent d'un côté par Péterzelle, au-delà de Villigen, & vont de l'autre dans les environs de Neustadt.

D'après les derniers rapports, l'ennemi vient d'évacuer les passages du Tyrol dont il s'étoit emparé.

Une dépêche du feld-maréchal lieutenant de Krai, qui arrive dans le moment, annonce qu'il y a eu une action assez vive du côté de Légnano, & que l'avantage n'a été prononcé ni de part ni d'autre.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 8 germinal.

Pendant que les ministres ne parlent que de conspirations, pendant que le parlement s'occupe journellement en comité secret des moyens de réprimer les conspirateurs, le public semble étranger à tous ces événemens politiques; le peuple va de ses ateliers à ses tavernes, & les riches courent de plaisirs en plaisirs. Les courses de chevaux & l'Opéra sont maintenant les plaisirs à la mode. Hier, tous nos élégans étoient à Newmarket, où il y a eu une course des deux plus beaux chevaux de la ville.

Pendant qu'elle s'est exécutée, on ne rencontroit aucun carrosse dans les rues de Londres. Les fiacres & les voitures étoient arrêtés depuis trois semaines; il eût été impossible ce jour là de se procurer le plus mauvais cheval, quelque prix que l'on en eût donné. Les paris ont été immenses.

Cependant les ministres voudroient réveiller l'esprit public de son assoupissement. Ils s'en vont publiant que la conspiration découverte étoit dirigée contre le roi, les nobles et tous les gens riches. Elle devoit se manifester en même tems à Londres & à Dublin.

Le parlement continue ses séances secrètes.

Il arrive journellement ici des personnes arrêtées par suite des soupçons ombrageux du gouvernement, sur les nombreuses associations des Irlandais-unis, répandues dans les trois royaumes: les messagers d'état sont envoyés de tous côtés pour différentes arrestations.

Une lettre d'Amérique nous apprend qu'au cap de Bonavista il est tombé une si grande quantité de sauterelles, qu'elles ont dévoré tous les végétaux du pays, & que les bestiaux meurent de faim. Un bâtiment américain, trois jours après avoir quitté le cap, en a rencontré en pleine mer des essaims si nombreux, que l'air en étoit obscurci. Ces sauterelles sont d'une couleur rougeâtre, & ont près de trois pouces de long.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Kussnacht, près du lac de Zurich, du 9 germinal.

Détails sur l'état actuel de la Suisse.

Notre pays, après les violentes secousses qu'il a éprouvées, est

encore peut-être plus que jamais digne de l'observation des sages. A force d'industrie & d'économie, il avoit, pour ainsi dire, trompé le vœu de la nature, qui sembloit l'avoir condamné à la pauvreté. Nous devions à la longue paix dont nous avons joui, à l'exemption presque totale d'impôts & à la simplicité de nos mœurs, une sorte d'aisance générale qui valoit mieux que les richesses distribuées dans les autres pays avec une inégalité choquante; bref, le numéraire de la Suisse étoit assez abondant; il suffisoit du moins à nos besoins. Le fruit de nos épargnes, la sagesse de nos administrations avoient même enrichi les caisses publiques de quelques-uns de nos cantons, & ces modiques trésors auroient pu servir longtemps à consolider, à étendre notre prospérité, en multipliant nos ressources, nos établissemens publics. Les orages de la liberté, ou plutôt les coupables efforts que l'aveugle ambition ou la sordide cupidité ont opposés à ses progrès, nous ont dépourvu de notre numéraire. Ce mal, si c'en est un, a été vivement senti; mais il n'est pas irréparable. Il a même donné lieu à de généreux efforts, qui nous conservent nos droits à l'estime de l'Europe, & qui pourroient servir de modèle à des pays en apparence plus fortunés. Notre directoire exécutif a fait un don patriotique de la moitié de ses appointemens; & à son exemple, les membres de nos deux conseils se sont imposés un sacrifice de 35 louis par an sur les leurs.

Le reste de la conduite de nos directeurs répond à ce dévouement. Ils s'occupent essentiellement du bien public. Economes, bons peres de famille, ils offrent à leurs concitoyens des exemples de toutes les vertus domestiques; ils réalisent l'idée qu'on nous donne des anciens républicains, leur indulgence & leur humanité donne des maux de la guerre à laquelle nous avons été livrés & temperent les maux de la guerre à laquelle nous avons été livrés & s'efforcent d'en faire disparaître les traces, en n'en usant même dans les coupables, punis de leurs fautes par la mise, que des malheureux qui appellent la commiseration. Le district de Stantz, sur-tout, est une preuve de leurs paternelles sollicitudes. Dans ce pays, qui a plus que tout autre souffert des calamités d'une folle insurrection, le directoire a établi un comité, auquel préside l'estimable citoyen Troutmann, & qui est chargé de prendre connoissance des pertes qu'ont éprouvées ses habitans & des moyens d'y remédier. Chacun d'eux obtient une indemnité proportionnée aux facultés dont il jouissoit. Les habitations des pauvres sont rebâties gratuitement. On fournit aux autres le bois nécessaire pour reconstruire leurs maisons. Il y a dans le district de Stantz un grand nombre d'orphelins. Le directoire se charge de les faire élever dans un établissement, dont le vertueux Pestalozzi a fourni le plan, & qu'il dirige avec une sagesse & un zèle qu'on ne peut trop admirer. Un couvent de religieuses a été consacré à cette éducation, qui promet à la patrie des citoyens utiles.

Telle est en ce moment la Suisse; tels sont ceux qui la gouvernent. Note des rédacteurs. Nous invitons celui à qui nous devons ces intéressans détails, à nous communiquer souvent le fruit de ses observations.

ARMÉE D'HELVÉTIQUE.

Au quartier général à Saint-Gall,
le 12 germinal an 7.

Extrait d'une lettre du citoyen Burthe, capitaine aide-de-camp du général Massena.

J'ai lu dans plusieurs feuilles de Paris, qu'on portoit à 19 mille le nombre de Suisses déjà en armes sous les ordres du général Keller. Je dois aux circonstances & à la position de cette armée de déclarer qu'il n'y en a que 16 cents. A la vérité, le gouvernement helvétique fait les plus grands efforts pour la formation de six demi-brigades. Mais on est encore obligé de regarder comme éloigné le moment où elles se joindront à nous.

Signé, BURTHE.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 16 germinal.

Depuis hier matin, le quartier général de l'armée du Danube se trouve à Offembourg, à deux myriamètres d'ici. On n'a pas jusqu'ici de nouvelles officielles sur les événemens qui ont occasionné ce mouvement. L'aile gauche de l'armée du Danube avoit pris position en avant du Kniebis, & Saint-Cyr avoit transféré son quartier-général à Frenndstadt, & le centre se trouvoit concentré dans les environs d'Oberndorf. La droite avoit tiré une ligne

depuis Villengen jusqu'au Rhin. On assure que dans la nuit du 14 au 15, les Autrichiens ont attaqué nos troupes de différens côtés & sont parvenus à forcer quelques postes dans le val de la Kintzig & près de Villengen, & qu'alors l'armée, pour ne pas courir le risque d'être coupée, a cru devoir se replier. Depuis ce moment, on se bat presque continuellement. Le centre est dans ce moment posté dans les environs de Gengenbach, à l'entrée du val de la Kintzig. On assure qu'il se retire sur Kell & Aremhinn, postes très-importans, extrêmement fortifiés, & qui, si les Autrichiens osoient avancer, suffisoient pour les arrêter pendant plus de trois mois.

L'aile droite, commandée par Férino a, dit-on, passé le Rhin à Lauffenbourg & s'est réunie à l'aile gauche de l'armée helvétique, pour couvrir la Suisse, menacée d'une invasion autrichienne. Les ponts sur le Rhin ont été abattus & brûlés. On dit que les Autrichiens sont entrés à Schifflouse, situé sur la rive droite du Rhin, & que les Français sont postés vis-à-vis.

Le quartier-général est attendu ici d'un moment à l'autre. Le général Hautpoul est parti pour Paris.

On dit que Francfort a été déclaré neutre par les deux puissances belligérantes.

Nous attendons chaque jour, pour pouvoir reprendre l'offensive, des renforts qui ne peuvent tarder, & qui feront repentir les Autrichiens de quelques avantages momentanés qu'ils ne doivent qu'à la supériorité du nombre de leurs troupes perfidement accumulées à la faveur d'une paix dont ils se jouoient depuis long-tems.

Bruxelles, le 16 germinal

Toutes les troupes françaises à la solde de la république batave, s'ébranlent sur tous les points, pour se rendre à l'armée d'Observation. L'avant-garde de celles destinées à garantir le Bas-Rhin, est déjà arrivée à Cleves: une partie doit être aussi arrivée à Dusseldoff. On travaille avec activité à rétablir & à augmenter le camp retranché qui avoit été construit devant cette ville, dans les dernières campagnes, & que la débacle du Rhin a beaucoup endommagé en plusieurs endroits.

Paris, le 20 germinal.

L'assemblée électorale du département de la Seine a ouvert aujourd'hui ses séances dans le temple de la Reconnoissance (ci-devant Saint-Germain-l'Auxerrois). Elle a nommé pour son président le citoyen Tannevot; pour secrétaire, le citoyen Vernon, & pour scrutateurs, les cit. Sanlot, Duperron & Michel.

— Une lettre que nous recevons à l'instant de Strasbourg porte qu'on annonçoit, au départ du courrier, que le général Joubert venoit d'y arriver pour prendre le commandement de l'armée du Danube.

— Le ministre de l'intérieur vient d'arrêter que la partie des préceptes extraite du *Catéchisme universel* de St-Lambert seroit placardée en affiches dans toutes les écoles primaires de la république. Idée vraiment heureuse de répandre une fois la morale par cette sorte de publication, qui est en même tems un spectacle, & qui a si souvent servi la calomnie, la haine & toutes les passions qu'elle combat; mais aussi succès vraiment flatteur pour un vieillard célèbre, ardent ami de l'humanité & de la vertu; digne couronne d'une illustre carrière, espece de gloire nationale & touchante qui vivra à jamais dans un grand empire, confiée aux premiers souvenirs de l'enfance & recommandée à ses hommages, à côté des premières le-

cons du juste & des premiers préceptes du bonheur ou du devoir !

— On a répandu, dans quelques journaux, la nouvelle qu'un général Lefebvre avoit été conduit à l'Abbaye, quelques momens après l'adjutant-général Bonamy. Il n'y a qu'un officier-général qui porte le nom de Lefebvre, & il a trop bien mérité de la patrie, pour laquelle il vient encore de verser son sang dans un des derniers combats contre les Autrichiens, pour qu'il ait pu être question à son égard d'une semblable mesure. Un nommé Lefebvre a bien été conduit à l'Abbaye, mais c'est un simple canonnier. La méprise est trop forte pour que la malveillance n'y ait pas été pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, nous nous empressons de détruire le bruit calomnieux qu'on s'étoit hasardé de répandre au moment où le directoire venoit de donner au général Lefebvre une preuve de bienveillance & de satisfaction, en lui faisant don d'une armure.

(Extrait du Rédacteur.)

— Le directoire, par un message au conseil des cinq-cents, provoque des mesures répressives contre les insolubles & gens de mauvaise foi, qui font une profession honteuse de la faculté laissée à tous les citoyens d'encherir les domaines nationaux.

— Badouville, chef de brigade à la suite du 18^e. régiment de hussards, ci-devant adjutant-général de Pichegru, détenu depuis plusieurs mois au Temple, a été récemment transféré à l'Abbaye.

— Sur 7,000 et quelques cents chevaux ramassés par une compagnie dans le Calvados & ailleurs pour le service des armées de la république, 3,500 ont été réformés.

— Un fameux brigand, nommé Kbahane, qui répandoit la terreur dans les environs de Morlaix, a été arrêté, ainsi que celui qui le receloit. Cette capture est due au zèle & à l'activité du capitaine Millot.

— Le citoyen Reinhard a fait mettre en liberté, à Florence, Michelli & Dutillis, détenus pour opinions politiques, & dont le procès avoit fait tant de bruit.

— On prépare à Trieste des logemens pour quelques princesses de la cour sicilienne, & on y attend la prochaine arrivée du grand-duc de Toscane, qui se retire de ses états, occupé par nos troupes.

— Le prince Charles a adressé, le 10 de ce mois, une proclamation aux Suisses, dans laquelle il leur tient le langage le plus amical & leur promet de les maintenir dans leurs droits, liberté, indépendance & possessions. Mais la conduite antérieure de l'Autriche envers la nation helvétique détruira sans doute l'effet que le prince Charles cherche à produire par cette pièce politique.

Le directoire helvétique continue de prendre les mesures les plus vigoureuses.

— On dit que, dans une des dernières actions, l'archiduc Charles a brûlé la cervelle à un colonel autrichien qui, sur le champ de bataille, avoit quitté son poste sans ordre.

— Thomas Grenville, pendant son séjour à Berlin n'a pas négligé le secours des pamphlets pour ébranler l'opinion de cette capitale, dans l'espoir d'influer aussi par-là sur celle du roi. La prose a été prodiguée, & les vers même n'ont pas été négligés. C'est un émigré nommé

Meude-Monpas, qu'on avoit chargé de faire à son gré ou un poëme, ou une comédie, ou une tragédie, ou une pastorale contre la neutralité; il avoit préféré l'apologue. L'ouvrage ayant été examiné, apprécié & payé, il ne s'agissoit plus que de le présenter au roi. Il fut mis à sa table, sous sa serviette. Le roi, après l'avoir lu avec attention, dit assez haut pour être entendu de tous les assistans : *ces vers-là peuvent être bons, je ne m'y connois pas beaucoup; mais la neutralité vaut mieux.*

— Le prince Henri de Prusse est condamné, par les médecins, à ne pas vivre six mois.

— Les gazettes d'Allemagne disent que Paul I^{er}. n'aime pas son fils aîné, qui ne lui ressemble en rien, & qu'il n'est pas du tout fâché de l'envoyer aux coups de canon.

Au rédacteur du Publiciste.

Citoyen, plusieurs journaux ont dit que Rome étoit dans une disette extrême, & qu'elle est sur le point d'éprouver les horreurs de la famine. On semble en rejeter la cause sur l'inertie du gouvernement & sur l'apathie des gouvernés; on est mal instruit. Il est certain que le gouvernement romain met la plus grande activité pour remédier à notre affligeante situation, & que les gouvernés font & doivent faire tous leurs efforts pour en sortir. Mais le moyen? Le pays n'a point de bled, & il ne peut s'en procurer ni dans son territoire ni au-dehors. Dans son territoire, parce que les bras manquent au point qu'on a été obligé de recourir à la légion polonoise pour faire la dernière récolte; au-dehors, faute d'argent, parce que le concours malheureux des circonstances a mis Rome à cet égard dans la disette la plus absolue. C'est uniquement à cette cause qu'il faut attribuer l'existence & la durée du mal. Au reste, la garde nationale romaine est parfaitement composée & dans le meilleur esprit; elle s'est très-bien montrée, ainsi que les légions romaines, contre les ennemis & les rebelles; & le patriotisme des Romains égale celui des autres contrées de l'Italie.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de PONS (de Verdun).

Addition à la séance du 19.

Le directoire, dans un message, fait part au conseil des obstacles qu'éprouve l'établissement des fêtes décadaires dans quelques parties de la république. Il invite le conseil à prononcer,

- 1^o. Que les fêtes décadaires seront célébrées dans chaque commune;
- 2^o. Que les fêtes seront célébrées dans les édifices désignés par l'administration;
- 3^o. Que les fêtes ci-devant patronales, seront converties en fêtes communales;
- 4^o. Qu'il y aura des ordonnateurs des fêtes décadaires.

Le conseil ordonne l'impression de ce message & le renvoi à une commission.

L'Eglise de Saint-Siffred, traduit de l'anglais par L. F. Bertin; cinq vol. in-12, ornés de jolies gravures. Prix, 7 fr 50 cent., & 10 fr. francs de port. A Paris, chez Nicolle, libraire, rue du Bouloy, n^o. 56.

L'ouvrage que nous annonçons est vraiment original par la variété des caractères habilement quoique fortement contrastés. Un dialogue vif & animé, semé de traits heureux, ajoute encore au mérite de ce roman, qui se fera certainement jour à travers la foule. Le traducteur a su conserver dans notre langue la vivacité, l'originalité du dialogue anglais, & la physionomie de tous les personnages.

A. FRANÇOIS.